

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Demande d'autorisation environnementale SCHNEIDER

Communes d'Escaudain et de Louches

L'enquête se déroulera du **mercredi 23 avril** au **mercredi 23 juillet 2025** inclus.

Sous l'égide du commissaire enquêteur, deux réunions publiques sont organisées :

- le jeudi 24 avril 2025 à 18h00 à la « Maison de la vie associative et de la citoyenneté », 563 rue Jean Jaurès à Louches ;
- le mercredi 9 juillet 2025 à 18h00 à l'école Schneider, 215 rue Paul Bert à Escaudain.

Le commissaire enquêteur tiendra également deux permanences :

- le mardi 20 mai de 14h00 à 17h00 en mairie d'Escaudain, 16, rue Paul Bert ;
- le jeudi 19 juin 2025 de 14h00 à 17h00 à la « Maison de la vie associative et de la citoyenneté » à Louches.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier est disponible :

- sur le site internet de la consultation : <https://participation.proxiterritoires.fr/requalification-du-quartier-schneider> ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Nord (www.nord.gouv.fr, rubrique « Actions de l'État / Environnement / Eau / Police de l'eau / Consultations, participations et enquêtes publiques / Participation du public IOTA / Dossiers d'enquête publique ») ;
- auprès des Mairies Escaudain et de Louches aux horaires habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de la consultation, le public peut formuler ses observations et propositions :

- sur le site internet de la consultation : <https://participation.proxiterritoires.fr/requalification-du-quartier-schneider>
- par courriel à l'adresse suivante : requalification-du-quartier-schneider@mail.proxiterritoires.fr ;
- par courrier postal adressé à la mairie d'Escaudain ou à celle de Louches, à l'attention du commissaire enquêteur en précisant l'objet « requalification du quartier Schneider » ;
- lors des réunions et permanences tenues par le commissaire enquêteur.